

Connaissez-vous la Foncière des Praticiens ?



La Foncière des Praticiens est une SCPI conçue à l'attention des professions médicales :

- **Répondant à des enjeux sociétaux** forts (vieillesse de la population, développement des maladies chroniques...) avec des besoins fondamentaux de long terme (le nombre de plus de 85 ans va tripler d'ici à 2050).
- **Au positionnement stratégique de pure SCPI de santé** (maisons médicales, centres de santé, lieux de soins et consultations...).
- **Aux fondamentaux solides et indicateurs positifs** malgré un contexte de marché compliqué (maintien de sa valeur de part, stabilité du taux de distribution* depuis plus de 5 ans). Le fonds s'est même distingué en clôturant l'année 2023 avec le meilleur taux de distribution* de sa catégorie !
- **Labellisée ISR** (Investissement Socialement Responsable) et portant pour ambition de lutter contre la désertification médicale des territoires et de fluidifier le parcours de soins.
- **Dotée d'un fonds de partage** permettant à ses associés de reverser une partie de leurs revenus à 3 associations et fondations.

SELECT'PLACEMENTS – SARL au capital de 9.400 € immatriculée au RCS de Paris sous le n°432240182
Immatriculée à l'Orias sous n° 07005216

Conseiller en Investissement Financier enregistré CIF sous le numéro D013212, sous le contrôle de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75002 Paris
Courtier en Assurance et en Réassurance sous le contrôle de l'ACPR 4 Place de Budapest 75009 Paris
Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement

Adhérent de la CNCIF enregistré sous le n° D013212, association agréée par l'AMF 17 Place de la Bourse 75002 Paris
Carte de Transactions Immobilières, enregistrée sous le n°CPI75012018000033116

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière à hauteur de 115,000 € n° 127 113 363 au titre de l'activité de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce auprès de MMA IARD 14 Boulevard Daniel et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex

- **Primée à plusieurs reprises pour son engagement** : Trophée d'Or du Revenu 2023, Top d'or SCPI 2021, Victoire de la Pierre Papier 2020

CHIFFRES CLÉS AU 20 MARS 2024

TAUX DE DISTRIBUTION 2023 : 5,40%. Une hausse plaçant la SCPI en tête des SCPI de sa catégorie.

CAPITALISATION : 150 M€

20 ACTIFS

Avertissements :

La SCPI Foncière des praticiens comporte un risque de perte en capital. La durée de placement recommandée est comprise entre 8 et 12 ans.

Les revenus ne sont pas garantis. Ce placement comporte un risque de liquidité.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Vous voulez en savoir plus sur la Foncière des Praticiens ?

- ✉ info@maubourg-patrimoine.fr
- F. 01.42.85.80.00